



En tant que technicienne de la flore, la fleuriste possède de solides connaissances en botanique et en horticulture. Cela lui permet d'apporter les soins nécessaires à chaque variété de plantes. Elle doit aussi avoir le sens de l'organisation, du commerce (fidélisation client) et une bonne aptitude à la gestion (suivi des commandes, des stocks, des recettes...).

La fleuriste est à l'écoute, créative et à l'affût des tendances : l'originalité de ses compositions doit marquer le client.

Pour exercer ce métier, il est fortement conseillé de ne pas être allergique au pollen.

Programme de formation

Enseignement Professionnel 19 heures par semaine

- Enseignement professionnel
- Enseignement professionnel et français en co-intervention
- Enseignement professionnel et Mathématiques en co-intervention
- Réalisation d'un chef d'œuvre
- Prévention, Santé et Environnement

Enseignement général 8,5 heures par semaine

- Français, Histoire-géographie et éducation morale et civique
- Mathématiques
- Langues vivantes : Anglais
- Arts appliqués et culture artistique
- Education physique et sportive

- Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation

Périodes de formation en milieu professionnel

Les élèves réalisent 14 semaines de formation en entreprise réparties sur les 2 ans du cycle de formation. Ces PFMP se déroulent dans une ou des entreprises telles que :

- des magasins traditionnels relevant du secteur de l'artisanat,
- des magasins en libre-choix ou libre-service,
- en rayon spécialisés des commerces polyvalents (jardinerie, grande distribution,
- des entreprises utilisant la prestation florale (entreprises de décoration, traiteur, hôtellerie)
- des ateliers d'art floral.

Ces périodes ont pour but de permettre à l'apprenant :

- de travailler en situation réelle,
- de s'insérer dans une équipe,
- d'appréhender l'entreprise dans ses structures, ses fonctions, son organisation et ses contraintes.

Qualités requises

Le jeune s'orientant vers un CAP « Fleuriste » doit pouvoir faire appel aux qualités suivantes :

- Avoir le sens de l'accueil,
- Avoir le sens de l'esthétique,
- Avoir des comportements et des attitudes conformes au niveau des codes vestimentaires et langagiers.

Il doit également faire preuve de rigueur dans la gestion et l'organisation de l'espace de vente.

Il doit enfin pouvoir travailler en équipe, être honnête et dynamique.



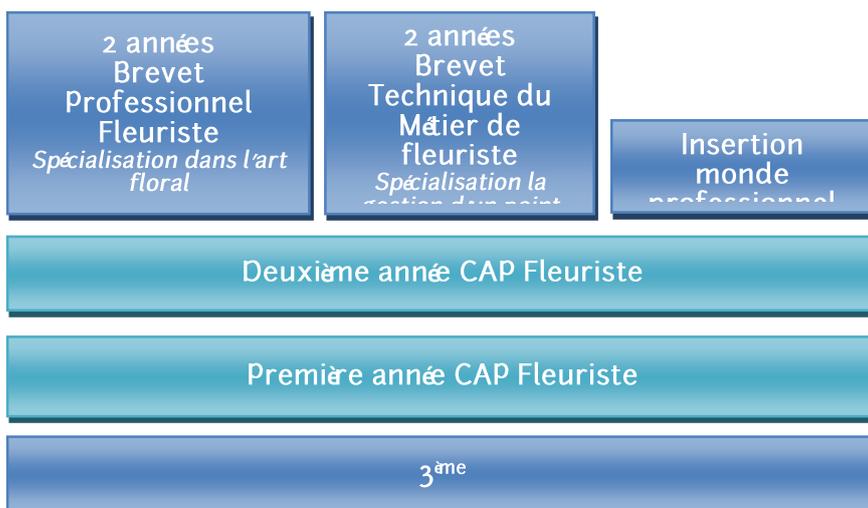
Activités du Fleuriste

Le titulaire du CAP « Fleuriste » exerce les activités relevant des domaines suivants :

- Pôle 1 : Préparation et confection
 - Réception, préparation et stockage
 - Transformation et confection
- Pôle 2 Vente, conseil et mise en valeur
 - Vente, conseil et fidélisation de la clientèle,
 - Mise en valeur de l'offre.

Parcours de formation

Débouchés



Le CAP Fleuriste donne accès aux métiers de :

- Fleuriste qualifié,
- Aide-fleuriste,
- Employé d'atelier qualifié,
- Employé de fabrication qualifié,
- Vendeur qualifié,
- Préparateur de commande.